



Ville d'Ath
Val de Dendre

Département du Développement territorial
Aménagement du Territoire - Urbanisme
Rue de Pintamont 54 - 7800 Ath

T. 068 68 10 80
F. 068 68 10 89
urba@ath.be - www.ath.be

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme

Les demandeurs sont Monsieur et Madame Briec VANDELEENE-LESEULTRE rue du Grand Chemin, 22A à 7830 Hellebecq.

Le terrain concerné est situé Rue de France 25 à Ath, et cadastré 1^{ère} division section A parcelle 80Z15.

Le projet consiste à transformer une habitation (en 3 cabinets médicaux et un appartement aux étages),

et présente les caractéristiques suivantes : demande impliquant un ou plusieurs écarts aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides (zone protégée - centre ville) : toiture plate - Ecart des indications du guide régional d'urbanisme

Le dossier peut être consulté du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 à l'adresse suivante : Ville de Ath, Service Urbanisme, 1^{er} étage du centre administratif rue de Pintamont, 54 à 7800 Ath.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de M. Bataille, Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme au 068/68 10 80, dont le bureau se trouve au Centre Administratif, rue de Pintamont, 54 à 7800 Ath (1^{er} étage).

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 22/11/2019 au 06/12/2019 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Ath, Service urbanisme, rue de Pintamont, 54 à 7800 Ath ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urba@ath.be

Ath, le 15/11/2019

Le Directeur général,

Bruno BOËL

Le Bourgmestre,

Bruno LEFEBVRE



Wallonie

